

Rimouski et Témiscouata, mais ces derniers, je puis dire, ne sont pas exempts de roches.

Q. Le sol de bonne qualité est-il en quantité considérable ?—Oui ; il y en a une grande étendue. Les colons préfèrent les terres qui ne sont pas rocheuses ; c'est la raison pour quoi la vallée du lac Saint-Jean, dans le comté de Chicoutimi, se colonise plus rapidement qu'aucune autre partie. Les établissements nouveaux ont aussi besoin de bons chemins.

Q. Vous avez parlé du climat du lac Saint-Jean. Est-il aussi favorable à la culture du grain que le climat de la région avoisinant Québec, et de celles qui bordent le Saint-Laurent ?—Il est meilleur. Les comtés de L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Gaspé et Bonaventure sont très propres à la culture, mais mes observations personnelles me permettent de dire que le climat du lac Saint-Jean est bien plus favorable. De fait, l'on sème et l'on plante, dans le district du lac Saint-Jean quinze jours avant nous ; mais dans tous les nouveaux établissements, on est plus exposé que nous, pendant l'automne, aux gelées précoces.

*Par M. Trow :*

Q. Sous quelle latitude se trouve la partie sud du district du lac Saint-Jean, 49° ?—A peu près 49° et quelques minutes.

Q. C'est alors, 300 milles plus au nord qu'ici ?—C'est plus au sud que Gaspé, Bonaventure, Rimouski et Témiscouata.

*Par M. Ochrane :*

Q. A quelle époque commencent les travaux, au printemps ?—Vers le 1er mai. Nous ne commençons généralement pas avant le 15 mai. Quelquefois, nous pouvons semer le blé du printemps dans le mois d'avril. Depuis que je suis à Sainte-Anne, j'ai semé moi-même du blé le 28 avril.

*Par le Président :*

Q. Je crois vous avoir entendu dire que l'ouverture de chemins de colonisation et de voies ferrées aurait pour effet d'accélérer la colonisation des terres dans votre région. N'aurait-elle pas aussi pour effet de diminuer l'émigration ?—L'impression générale est que si nous avions plus de facilités pour la colonisation, cela empêcherait très certainement le courant de l'émigration, car la population est très attachée au sol. De fait, elle y est tellement attachée, que quelques fois elle se portera en arrière de nos établissements où les terres sont pourtant peu propres à la culture ; mais elle aime à voir le clocher de sa paroisse, comme nous le disons.

*Par M. McCraney :*

Q. Quelles essences forestières croissent dans ce district, et de quelle qualité sont-elles ?—Nous avons le pin.

Q. Est-il abondant ?—Pas beaucoup. Il l'était plus autrefois, mais maintenant nous avons de l'épinette.

Q. Est-elle de bonne qualité et de bonne grosseur ?—Elle est de très bonne qualité. M. Price y possède des concessions et des scieries.

Q. Y trouve-t-on des bois francs ?—Très-peu ; l'épinette domine généralement ; bien que nous ayons un peu de bouleau et d'érable.

*Par M. Cochrane :*

Q. Ces essences sont-elles mêlées au pin, ou bien les trouvez-vous dans des endroits séparés ?—Elles sont séparées. Nous n'en trouvons pas avec le pin, pour la raison que le sol qui convient au pin ne convient pas au bois franc ; il ne convient même pas à l'épinette. Le pin croît toujours dans un sol léger.

Q. Ce sol est-il propre à la culture des céréales ?—Dans les sections où croît le pin, le sol est entièrement sablonneux et n'est pas propre à la culture. De fait, quelques familles qui ont les premières tenté des établissements dans cette partie, ont dû les abandonner pour se rendre un peu plus loin, spécialement à St. Félicien.

*Par M. Trow :*

Q. Quels encouragements le gouvernement de Québec a-t-il donnés à la colonisation ? Donne-t-il de l'aide aux établissements ?—Le gouvernement local a ouvert quelques chemins.

Q. Donne-t-il des concessions gratuites ?—Je considère les conditions comme équivalant à cela. La terre n'y coûte que 20 centins l'acre.